POUR RAPPEL:





CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir



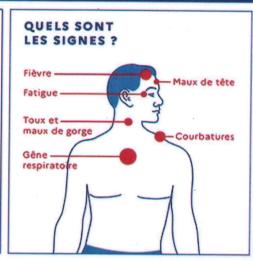




gouvernement.fr/info-coronavirus







Les mineurs doivent éviter Les visites aux personnes fragiles et âgées,



Limitation des déplacements, des rassemblements,

Si j'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19 :

- je reste à domicile,
- j'évite les contacts,
- j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation.

Je n'appelle le 15 que si :

(Ne pas encombrer les lignes nécessaires aux urgences vitales)

- j'ai des difficultés respiratoires
- si j'ai fait un malaise,
- je m'isole strictement à domicile.

